

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 626

Artikel: Les résistants chiliens jour après jour
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les résistants chiliens jour après jour

La Pologne, et soudain ces derniers jours, avec une ampleur exceptionnelle, le Salvador, déferlent par rafales sur les moyens de communication de masse. Actualité oblige. Hier, c'était l'Iran, l'Afghanistan. Un gros titre en première page des journaux en cache toujours un autre. Et beaucoup plus loin, en automne 1973, c'était le Chili. La solidarité à l'épreuve du temps. Pour ne pas perdre le Chili en route, nous commençons à feuilleter, la semaine passée, le carnet de route d'un ami à qui nous faisons toute confiance: la vie quotidienne de la majorité des Chiliens sous le régime Pinochet, «d'abord, subsister et manger». Cette semaine, encore trois pages pour dire la résistance, dans ses multiples facettes. (Réd.)

Dans le climat général de méfiance et d'infortune, il n'est pas aisé pour l'étranger de passage au Chili de déceler si la recherche désespérée des moyens de subsister n'engendre qu'une résignation fort large ou si l'opposition qui se manifeste a une force réelle. Mais on peut apercevoir des signes et ceux-ci sont porteurs de beaucoup plus d'espoirs que ne pourraient inspirer, d'Europe, les divisions de la gauche exilée — en dépit de récentes proclamations unitaires — ou les velléités insurrectionnelles de fractions dont les plans sont, actuellement, sans prises sur la réalité.

En novembre dernier, il y a eu, pour la première fois depuis huit ans, des élections dans les collèges professionnels (avocats, médecins, journalistes, etc.) auxquels les membres de ces professions attachaient beaucoup d'importance, même si les comi-

tés de ces organisations ont été privés, pour l'essentiel, de leurs prérogatives antérieures. Au collège des avocats (en fait, sont avocats tous les juristes, et non seulement les avocats ayant une pratique indépendante), la liste favorable au gouvernement l'a emporté de peu, grâce à une participation massive des juristes de l'administration. Mais, chez les médecins, c'est la liste de l'opposition qui a gagné. Au collège des journalistes, ce fut encore plus net: sur les onze sièges de la direction, huit seront occupés par des dissidents (cinq démocrates-chrétiens, trois de la gauche); l'ambiance qui régnait lors de la proclamation du résultat est impossible à décrire. La joie de cette victoire symbolique ne pouvait exploser et il était difficile de la deviner dans les yeux de la majorité des personnes présentes: le Chilien aujourd'hui n'apparaît pas comme le Latino-américain expansif qu'on pourrait croire; les yeux du pouvoir sont partout. D'ailleurs, peu de temps après, un des élus de la dissidence, Juan Ibañez, et sa famille, ont été arrêtés pour quelques jours et malmenés.

On peut s'étonner, quand on a l'image de la dictature militaire présente à l'esprit, que des gens soient «d'opposition» (ou dans la dissidence, terme que j'ai beaucoup entendu là-bas) quasi ouvertement, sans avoir été anéantis ou exilés. C'est un des aspects ambigus ou paradoxaux de la situation, sur lequel joue la dictature.

LIBERTÉS CONQUISES ET TOLÉRÉES

Il est certain que la place laissée à certaines formes d'opposition et de critique découle de la force de la dissidence, qu'il aurait été et qu'il reste impossible pour le gouvernement de juguler, ne serait-ce que parce que l'Eglise, par une bonne partie de la hiérarchie, y a son rôle et représente une force avec laquelle le pouvoir doit compter.

Ainsi paraît chaque semaine la revue «Hoy» (Aujourd'hui) dans laquelle s'expriment des opinions parfois très sévères à l'égard des autorités;

animée surtout par des démocrates-chrétiens, cette revue a cependant eu des difficultés nombreuses avec le pouvoir, notamment été interdite dans certaines régions. Le numéro coûte Fr. 5.—, ce qui, vu les revenus, limite beaucoup son influence sur

La Commission chilienne des droits de l'homme a célébré ses trois ans en décembre 1981. C'est une institution pacifique, constituée par quelques personnalités lors d'une visite du directeur de la Division des droits de l'homme des Nations Unies. Elle vient en aide aux familles de personnes arrêtées, «disparues», exilées, agissant concrètement en faveur du respect des droits de l'homme et en dénonçant les transgressions.

A l'issue de la petite cérémonie qui a marqué cet anniversaire, Germán Molina, membre et secrétaire exécutif de la commission, a été arrêté et malmené; ce chrétien distingué et paisible restera détenu plus d'un mois; il avait été adopté comme prisonnier d'opinion par Amnesty International.

l'opinion populaire. Des personnes proches de l'éditeur de «Hoy» m'ont expliqué que la parution d'un quotidien défavorable au pouvoir ne serait en revanche tolérée en aucun cas. Et la télévision — qu'on reçoit jusque dans les familles très pauvres grâce à un crédit offert particulièrement pour faciliter l'achat de postes — est exclusivement partisane du régime en place. Mais la revue «Hoy» et quelques publications de moindre diffusion servent aussi d'alibi au gouvernement: leur existence fait croire que la liberté d'expression existe. Ce qu'il faut plutôt retenir, c'est que, pour certains, dans des limites étroites et fluctuantes, il y a un espace d'évolution. Cette ambiguïté n'échappe pas à ceux qui combattent pour utiliser cet espace mais qui

SUITE AU VERSO

Les résistants chiliens jour après jour

agissent de manière à l'élargir ou à le contenir sur ses frontières constamment menacées.

Maintes organisations travaillent dans le cadre religieux, apparemment, constituant souvent le seul recours contre les excès du pouvoir et les injustices du marché.

Situé tout à côté de la cathédrale, sur la Plaza de Armas, le Vicariat de la Solidarité occupe une place de choix dans l'appui apporté aux pauvres et opprimés du Chili, qui sont innombrables. Il ne faut pas oublier qu'il n'y a plus d'aide sociale comparable à celle que nous connaissons et que les autorités de répression ne travaillent pas dans les limites de la légalité. Sous la protection tutélaire de l'archevêque, le Vicariat est souvent le dernier recours, quand il n'est pas le seul. Pendant que j'y étais, un collaborateur m'a raconté ce qu'il avait fait la veille: dans un dispensaire médical, des gens de la CNI (Centrale nationale d'information, police politique omniprésente, dont le décret d'organisation n'est pas publié entièrement, et qui a pris la place de la fameuse DINA) ont fait irruption et emmené brutalement plusieurs patientes de la salle d'attente, sans que l'on sache trop qui ni pourquoi; s'informant de ce qui était arrivé mais sans dire qui il était, ce collaborateur du Vicariat se fit répondre: «Vous devriez aller demander au Vicariat, ils sont sûrement renseignés.»

CHRÉTIENS ENGAGÉS

Depuis des années, le Vicariat adopte des positions fermes et courageuses face au pouvoir. A titre d'exemple, j'ai retrouvé ces lignes dans une publication qu'il diffusa en 1979, se rapportant à des faits ayant touché des personnes «complètement innocentes» deux ans plus tôt; il faisait expressé-

ment état de ce qu'au Chili continuaient «l'application de la torture dans les interrogatoires de police, la manipulation de la presse officielle dans le but de trahir la vérité des faits, l'existence permanente de prisonniers politiques malgré les déclarations officielles contraires, l'inefficacité des recours d'habeas corpus, la faiblesse du pouvoir judiciaire dans la défense des droits de l'homme fondamentaux, le fonctionnement de tribunaux militaires de temps de guerre, comme on les appelle, qui, loin de rendre la justice, se sont constitués bien plus en organes au service des institutions du renseignement militaire, des cas d'arrestations suivies de la disparition des personnes, l'immunité des agents de la sécurité...».

PLUS DE DISPARITIONS...

A quelques nuances près (il n'y aurait plus eu de «disparition» au Chili en 1981), je suis convaincu que ces dénonciations gardent hélas leur pleine actualité aujourd'hui, d'après ce que l'on m'a montré. Et le Vicariat s'est maintes fois exprimé dans ce sens avec un courage digne d'admiration, notamment dans le bulletin «Solidaridad» qu'il publie chaque quinzaine. Cette indépendance ne va pas sans susciter critiques et pressions du pouvoir. Le cardinal archevêque de Santiago, Mgr Silva Henríquez, a été personnellement molesté; comme il devra, vu son âge, être remplacé cette année, le choix de son successeur, inconnu, est l'objet de vives préoccupations, au Vicariat comme ailleurs. Se voulant le pasteur de tous les Chiliens, cet homme est en effet de ceux dont la présence porte l'espoir du peuple. Des avocats du Vicariat et leurs familles ont aussi été menacés, notamment avec d'odieux chantages sur la vie de leurs enfants. C'est le lot de tous ceux qui prennent parti sinon contre le régime du moins contre certaines de ses manifestations: peu après mon retour, un avocat que j'avais rencontré, qui assistait des travailleurs syndiqués — et rien de plus — a trouvé une bombe

à la porte de son bureau; il avait aussi fait l'objet de menaces; cette fois, l'engin n'a pas sauté. On imagine le climat dans lequel vivent ainsi des familles entières.

Il serait aisé de multiplier de tels exemples, qui expliquent entre autres tout un climat d'inquiétude. Mais il arrive plus grave, notamment à des gens qui ne jouissent pas d'une certaine protection liée à leur notoriété. On ne «disparaît» plus au Chili mais on s'y fait abattre: trop souvent, la presse annonce à grands fracas que des extrémistes ont été abattus lors d'affrontements avec la police, souvent pendant les heures de couvre-feu qui, chaque nuit, interdisent la ville à la circulation civile. «De pures et simples exécutions», me diront plusieurs éminents juristes rencontrés. De fait, il a été plusieurs fois constaté que des «extrémistes» dont les corps étaient identifiés par la police après de tels affrontements avaient été enlevés quelque temps auparavant par des agents de la CNI, et que certains d'entre eux avaient même vainement fait l'objet de demandes d'habeas corpus auprès des tribunaux. Bavures... Mais la bonne presse ne dit pas grand-chose à cet égard.

DE TOUS LES MILIEUX

A part le Vicariat et la Commission chilienne des droits de l'homme, existent de nombreux groupe-

RETOUR EN SUISSE

Le soutien indispensable

La solidarité extérieure nous est absolument nécessaire, m'a-t-on souligné partout: notre peuple ne peut pas agir seul pour recouvrer la liberté. Il nous faut une aide de tous ceux qui sont attachés aux valeurs démocratiques et à la liberté pour lesquelles nous luttons.

Certes, dois-je dire, de retour en Suisse. Mais la